Dénominations de voies

M. LE DÉPUTÉ-MAIRE, Rapporteur: Lors de sa réunion du 28 avril 1989, la Commission des Affaires Culturelles a émis un avis favorable sur le changement de dénomination du «Chemin des Sabana» qui deviendrait «Chemin du Beau Site».

Ce chemin constitue le prolongement, sur Besançon, du chemin du Beau Site existant sur la commune de Morre et se dirige vers la route de Pontarlier sans y avoir accès. Les quelques maisons riveraines de ce chemin sont donc desservies depuis le chemin de Beau Site, et leurs occupants se donnent déjà cette adresse, d'autant plus que le facteur est celui qui dessert ce secteur sur la commune de Morre. M. le Maire de Morre a donné son accord.

La Commission des Affaires Culturelles s'est de nouveau réunie le 19 juin 1989 et a proposé les dénominations suivantes :

- «Impasse des Chênes» pour le chemin privé partant du chemin du Grand Buisson. Cette dénomination a été suggérée par l'une des propriétaires de ce chemin.
 - «Square de l'Abbé Manche» pour le square situé à l'angle des rues Berlioz et Chopin.

Après en délibéré, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, ces dénominations.